

La MRC de Joliette, selon son entente avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) bénéficie d'une somme de 744 058\$ pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019 dans le cadre du Fonds de développement des territoires.

L'année 2018-2019 a permis de dédier des sommes au fonctionnement de différents services ainsi que de consolider notre modèle d'accompagnement technique et de soutien financier à des projets structurants et des projets d'entreprises.

## **Bilan par priorités d'intervention 2018-2019 - 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019**

### Soutien au développement économique

Le conseil de la MRC a décidé de déléguer un montant de 181 160\$, provenant du Fonds de développement des territoires à la Corporation de développement économique de la MRC de Joliette (CDÉJ). Ainsi, la MRC reconnaît l'expertise de la CDÉJ en matière de soutien à l'entrepreneuriat ainsi qu'en matière de gestion de fonds d'investissements.

De plus, la MRC a investi 26 959\$ dans des OBNL en concertation avec d'autres MRC dans des projets de commercialisation et d'agent de maillage.

### Soutien à la concertation régionale

Concernant l'enveloppe de soutien aux projets structurants lanauchois de la Table des préfets de Lanaudière (TPL), la MRC a contribué en investissant un montant de 54 970\$ soit 16,91% de l'enveloppe globale 325 000\$ (2018-2019). Au 31 mars 2019, le plein montant de 325 000\$ avaient été engagés dans des projets, des ententes sectorielles et administratives.

### Soutien au développement des communautés

Un montant de 40 835\$ a été investi dans le service de développement local et 34 044\$ pour le service vieillir en demeurant dans sa communauté rurale. De plus, via sa *Politique de soutien de projets structurants – Ruralité* (PSPS-Ruralité), le FDT a versé 223 836\$ dans le cadre de projets dans les municipalités de Crabtree (85 940\$), Village Saint-Pierre (7 807\$), Saint-Thomas (83 672\$), Notre-Dame-de-Lourdes (29 751\$) et Sainte-Mélanie (16 666\$).

### Soutien au développement d'infrastructure touristique

À l'hiver 2019, 321 256\$ ont été investis pour la mise en œuvre de la *Patinoire sur la Rivière L'Assomption* via deux (2) fournisseurs de services. Les conditions climatiques favorables ont permis l'accès à la patinoire de 4.1 km ainsi qu'à des sentiers de marche et de ski de fond du 14 janvier au 10 mars avec quelques journées de fermeture.

### Soutien au développement d'événement touristique

L'organisme *Festi-Glace* de la MRC de Joliette a reçu une subvention de 120 000\$ dans le cadre de la *Politique de soutien aux projets structurants* (PSPS) pour la réalisation d'activités sur la patinoire de la Rivière l'Assomption pour une période de dix jours.

### Soutien à l'aménagement du territoire

La MRC a poursuivi ses travaux de réalisation du plan d'aménagement en injectant 31 068\$, soit 24 087\$ en support à la planification et 6 981\$ en géomatique.

### **Bilan par priorité d'intervention 2018-2019**

<b>Priorités d'intervention</b>	<b>Sommes engagées</b>	<b>Sommes versées</b>
<b>Dépenses ou projets</b>		
<b>1 - Soutenir le développement économique</b>		
Soutien technique à l'entrepreneuriat – Service conseil		181 160 \$
Concertation régionale – projet commercialisation et agent maillage		26 959 \$
<b>2 - Soutenir le développement des communautés</b>		
Service conseil – agent rural		40 835 \$
Service vieillir en demeurant dans sa communauté rurale		34 044 \$
Politique de soutien aux projets structurants– ruralité		223 836 \$
<b>3 - Soutenir l'aménagement du territoire</b>		
Soutien à la planification de l'aménagement du territoire		
Géomatique		6 981 \$
Soutien au service d'aménagement		24 087 \$
<b>4 - Soutenir le développement d'infrastructure touristique</b>		

Contrat de service – patinoire/Rivière l’Assomption		321 256 \$
<b>5 - Soutenir le développement d’événement touristique</b>		
Politique de soutien aux projets structurants – Festi-Glace de la MRC		120 000 \$
<b>6 - Soutenir la concertation régionale</b>		
Table Préfets de Lanaudière		54 970 \$ \$
<b>Administration</b>		
Services de la MRC		10 581 \$

**Bilan financier 2018-2019**

REVENUS	
MAMH/ Fonds de développement des territoires (FDT) 2018-2019	744 058\$
Intérêt - banque	11 478\$
<b>Total des revenus</b>	<b>755 536 \$</b>
DÉPENSES	
Total des sommes engagées non-versées	54 970 \$
Total des sommes versées	989 739 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 044 709 \$</b>
Déficit	289 173 \$
Affectation – surplus FDT non engagé	289 173 \$